

VOS TERRES À VOUS
NOTRE TERRE À TOUS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
CARMEN LABELLE

À LA COMMISSION
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN
À SAINT-CYPRIEN
À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

JUIN 2015

Table des matières

Préambule	p.2
Considérations	p.2
1-Le modèle de développement actuel favorise les promoteurs	p.4
2-Acceptabilité sociale	p.6
l'appui de nos amis de Kahnawake , nos liens	p.7
3-Écologie	p.9
4-La campagne dans tous ses états	p.10
4.1 Agriculture ou parc industriel	p.10
4.2-Les fermes familiales, la lente agonie programmée	p.11
5-Les éoliennes et la santé: la controverse	p.13
6- Conclusions	p.28
7-Recommandations	p.28

Vos terres à vous

NOTRE TERRE À TOUS

Préambule

J'écris ce mémoire assise dehors devant un magnifique spectacle printanier avec en arrière plan les majestueuses montagnes vertes.

Quand le soleil se lève au-dessus des cîmes , la scène est à couper le souffle.

au printemps comme à l'automne, quand les oies et les bernaches achèvent ou entreprennent leur long voyage, enneigent un champ l'espace de quelques heures, puis se soulèvent en un grand mouvement de valse gracieuse, devant les montagnes ensoleillées, on se croirait au paradis .

Je demeure sur la route 221, à quelques kilomètres de St-Cyprien, en droite ligne avec le projet de KSE qui se ferait en plein dans le couloir migrateur qu'Environnement Canada évalue presque équivalent à Baie-du-Févre, une halte migratoire reconnue et protégée.¹

Le paysage devant chez moi ressemble à une courtepoinde de petites terres agricoles de cultures variées , cousues de haies d'arbres, terres dont quelques-unes sont biologiques, entre autres les miennes que mon voisin cultive en plus des siennes.

Au lever et à la tombée du jour, il y a beaucoup de circulation sur ces corridors verts formés par ces haies. Les petits animaux et les oiseaux peuvent circuler et s'y cacher plus facilement des prédateurs

Renards, coyotes et chevreuils suivent ces routes pour être à l'abri des regards et aussi pour y dénicher leur prochain repas.

Le soir approchant, je monte vers le boisé au bout de mes terres (un boisé s'étendant sur 5 terres contigues) en longeant la large haie arbustive pour y visiter mes amis à deux ou quatres pattes.

¹«Pour Environnement Canada, ces effectifs pourraient s'approcher de ceux de Baie-du- Févre, une halte migratoire reconnue et protégée. De plus, le parc éolien serait située dans l'une des régions qui affichent la plus haute diversité d'espèces au statut précaire au Québec». http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports_publications/bape279.pdf p.132

Quand ces projets de parcs éoliens ont commencé à envahir nos communautés, j'ai pris la peine d'aller visiter les parcs éoliens en Gaspésie, et à la tombée du jour, alors que les animaux transitent pour leurs habitudes nocturnes ; je n'y ai vu ni chevreuil, ni lièvres, ni coyotes...alors qu'il y avait pourtant des boisés et des corridors verts ...désertés!

Pourquoi ce long préambule?

Parce qu'à l'instar de mes amis du conseil traditionnel de Kanawhake qui , à chaque fois qu'ils prennent la parole, prononcent «les paroles qui viennent avant toute chose», celles qu'ils adressent à la Mère Terre, au grand Manitou et à tout ce qui vit, je veux souligner mon attachement et mon grand respect pour ce coin de pays. Comme mes concitoyens qui se battent bec et ongles avec moi pour le protéger, j'aime le coin de pays que j'ai adopté il y a plus de 40 ans, où mes enfants sont nés, ont grandi et élèvent maintenant leur propre famille. Ce coin de pays que depuis plus de 20 ans je défends avec mes voisins et les différents comités de notre région contre tout ce qui peut le mettre en péril, qu'il soit de nature industrielle, agricole ou domestique.

Entre autres, nous avons mené au début des années 2000 un combat épique contre l'envahissement de nos campagnes par de grandes entreprises d'intégrateurs porcins qui faisaient du maraudage chez nous pour signer des contrats avec des agriculteurs afin d'établir sur les terres de ceux-ci des porcheries industrielles. Des agriculteurs dont plusieurs, comme Normand Lefebvre, étaient aussi des élus municipaux. Quelques-uns ont effectivement signé des contrats et permis à des intégrateurs d'installer leurs grandes usines à porcs sur leurs terres, surtout à St-Cyprien, dont Normand Lefebvre, qui faisait la promotion de ces intégrateurs, en dépit de l'opposition farouche de ses citoyens. Nous avons gagné et réussi à empêcher que les intégrateurs accaparent nos campagnes. Normand Lefebvre a été défait aux élections qui ont suivi.

Or aujourd'hui, des années plus tard, ces MÊMES promoteurs agriculteurs reviennent à la charge avec cette fois la volonté d'établir des parcs éoliens sur leurs terres partout dans notre région.

Ont-ils une vision plus écologique aujourd'hui? Permettez moi d'en douter . Ils veulent se servir de leurs terres, bénéficiant de la complaisance de la CPTAQ (Commission de Protection du territoire agricole du Québec) , même si ces projets

n'ont rien à voir avec l'agriculture, pour faire des revenus supplémentaires, sur le dos de leurs concitoyens, en dépit de la majorité qui était opposée à ces projets hier et encore aujourd'hui tel que le démontre la large pétition lancée par l'organisme «Le Vent tourne».

Je voudrais rappeler à ces propriétaires terriens :

Ce sont vos terres à vous, mais c'est NOTRE TERRE à tous!

J'ai applaudi le virage vers les énergies vertes qui s'annonçait il y a quelques années. J'ai vite déchanté. Car au lieu d'un modèle de développement qui aurait dû profiter à la fois à l'écologie, au bien commun à travers un développement selon nos besoins par notre société d'État qu'est Hydro-Québec, et mieux encore aux communautés par différents modèles beaucoup moins nuisible d'éoliennes (petites éoliennes personnelles, éoliennes de toit, etc) et d'autres énergies vertes comme l'énergie solaire active ou passive subventionnée lors de la construction ou de rénovation de maisons etc., le gouvernement de Jean Charest a choisi un modèle à l'image de sa vision néo-libérale, et le gouvernement Couillard poursuit ce qu'a entrepris son prédécesseur.

Avec mes concitoyens, je ne veux pas qu'on transforme en parc industriel ce si beau coin de pays que j'ai choisi il y a 40 ans !

Je n'ai pas choisi vivre dans un parc industriel !

Les gouvernements, tous partis confondus, ont placé jusqu'à présent les habitants ruraux devant un choix qui n'en est pas un: **énergies fossiles ou développement industriel despotique des énergies renouvelables**, comme le développement sauvage de l'industrie éolienne en milieu habité. Je me sens, dans ce contexte, invitée à discuter avec un couteau sur la gorge.

Je ne veux pas avoir à choisir entre la peste et le choléra...

Les chiffres et les analyses peuvent être différents selon les opposants ou les promoteurs , mais les faits restent les mêmes.

D'est en ouest de notre circonscription d'Huntingdon les citoyens ont mené depuis 2007 une lutte de tous les instants pour sauver des griffes de ces promoteurs

leurs municipalités, en faisant pression sur leur conseil municipal qui souvent au départ n'en connaissait pas bien les tenants et aboutissants, se contentant des belles paroles et promesses des promoteurs. Heureusement, les élus municipaux, devant les pressions des citoyens et après avoir été mieux informés ont en général défendu leurs citoyens. Seul le conseil municipal de Saint-Cyprien, constitué du maire Normand Lefebvre et de son équipe «Action Démocratie» refuse de défendre ses citoyens.

Voici quelques éléments que je juge importants à considérer

Je voudrais d'abord suggérer aux Commissaires et aux membres de la Commission , pour vraiment connaître ce que les résidents autour des éoliennes subissent 24/7, de jouer en boucle, pendant qu'ils lisent les documents et font le travail pendant toute la durée de leur mandat, cet enregistrement fait par CBC du sons des éoliennes autour des residences. Voici le lien <http://www.cbc.ca/doczone/features/what-does-a-windmill-sound-like>

1-Le modèle de développement actuel favorise les promoteurs plutôt que les citoyens

La Commission sur les enjeux énergétiques croit «qu'il est possible de mettre fin progressivement à ces pratiques dont le résultat net est de nous appauvrir collectivement en gaspillant notre territoire et notre énergie».²

Le parti libéral affirme vouloir se servir des projet éoliens pour faire du développement régional, alors que ce projet ne créera que 2-3 emplois, selon KSE même.

Ce modèle nous coûte fort cher car, premièrement ,les contrats contraignent HQ à acheter pour un certain montant à l'industrie , chaque année, qu'on aie besoin ou pas de cette électricité... Dans un contexte où HQ est en surplus d'énergie depuis

² <http://www.consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/Rapport-consultation-energie.pdf> p.114

plusieurs années et pour encore au moins dix ans, cela donne lieu à des aberrations comme la centrale au gaz de Bécancour qui n'a même jamais produit un KW parce qu'HQ, d'une année à l'autre, n'a jamais besoin de cette électricité. Alors HQ paie, donc nous payons, pour garder fermée cette centrale, 150 millions en moyenne par année à TransCanada pour suspendre son contrat ferme d'approvisionnement de 20 ans en vigueur depuis 2006 ³

Deuxièmement les prix à l'exportation - tant en période de base qu'en période de pointe - ont chuté dramatiquement comme l'admet HQ dans son mémoire à la *Commission sur les enjeux énergétiques*, passant de 9.8¢ le KW/h en 2008 à 4.1¢ KW /H en 2012. ⁴

Selon Normand Mousseau, co-président de cette la *Commission sur les enjeux énergétiques* «**Dans l'éolien, il n'y a pas présentement de modèle viable**», la filière éolienne est actuellement «*un outil de développement économique régional basé sur des subventions d'une durée de 20 ans financées par les consommateurs. Il faut que ce soit clair*»⁵

Le PLQ a en dépit des constats accablants décidé de poursuivre ce modèle où les citoyens subventionnent les industries et n'ont aucun droit de regard. «Les libéraux ont donc décidé de mettre sur pied un groupe de travail qui devra «*bien documenter la situation actuelle*» et «*dégager une vision d'avenir*», a dit M. Arcand au cours d'un point de presse tenu dans les locaux montréalais de GE Capital, une entreprise impliquée dans le secteur éolien. **Ce groupe sera composé uniquement de représentants du gouvernement et de joueurs de l'industrie**»⁶

Le fait que KSE appartienne à la Commission de développement économique de Kahnawake qui détient 20% de Continent 8, une société de «centres de données informatiques» basée à l'Île de Man, un paradis fiscal, m'interpelle.

«Continent 8 ne fait que «louer de l'espace à ses clients pour accueillir leurs serveurs, en plus de leur vendre de l'électricité et de la bande passante», plaide le

³<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201206/29/01-4539655-becancour-900-millions-pour-garder-la-centrale-fermee.php>

⁴ <http://www.consultationenergie.gouv.qc.ca/pdf/Rapport-consultation-energie.pdf> tableau 16.1

⁵ <http://m.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/413798/quebec-mise-sur-l-eolien-malgre-le-marche-defavorable>

⁶ <http://m.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/413798/quebec-mise-sur-l-eolien-malgre-le-marche-defavorable>

PDG de la Commission de développement économique de Kahnawake, John Bud Morris, qui siège également sur le C.A. de cette société offshore. Mais, dans les faits, l'entreprise tire ses revenus de clients qui exploitent «en majorité» des casinos virtuels, avoue M. Morris.» Or « Loto-Québec affirme que les casinos virtuels dont les serveurs sont logés auprès de Continent 8 sont «illégaux». Le Code criminel prévoit que les jeux de hasard et d'argent doivent être opérés par les gouvernements provinciaux.⁷

Je m'inquiète aussi du fait que «Les Mohawks soutiennent que cette disposition du Code criminel ne s'applique pas à eux pour des raisons constitutionnelles et historiques»⁸

Paradoxalement, lors de la première partie des audiences, KSE s'est appuyé sur les lois du Québec en matière d'environnement pour justifier le fait de ne pas installer les éoliennes sur le territoire de Kanahwake. Considère-t-ils nos lois seulement quand ça fait leur affaire?

Assiettes fiscales des municipalités

Ce développement prend aussi en otage les conseils municipaux. Les charges fiscales se sont alourdies à mesure que les gouvernements ont «pelleté» de plus en plus de responsabilités auparavant provinciales dans la cour des municipalités. Les municipalités rurales qui souvent ont subi parallèlement une dévitalisation. Ont de la difficulté à renflouer leur assiette fiscale. Les promoteurs leur font alors miroiter les sommes qu'ils pourraient verser en taxes pour renflouer leurs finances, taxes que les autochtones ne sont pas tenus légalement de verser au Québec.

2-Il n'y a aucune acceptabilité sociale dans toute la région pour ces projets de parcs éoliens

«Vol de territoire et viol de nos droits municipaux et des droits de nos

⁷ <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065801.html>

⁸ <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2010/08/20100831-065801.html>

citoyens»

C'est ce que déclaraient les 7 maires des municipalités avoisinantes lors des audiences publiques sur le projet de parc éolien à Saint-Valentin «Nous désirons lever "le drapeau rouge" sur ce qui nous apparaît être un vol de territoire et un viol de nos droits municipaux et des droits de nos citoyens» (DM 116 Mem Maires BAPE St_VAL) .

Cette coalition des maires a mené, avec les citoyens et les agriculteurs et les groupes de défense une campagne intense contre ces projets, dont celui de Saint-Cyprien, qui fait l'objet d'une contestation intense depuis 2010. L'acceptabilité sociale n'est pas plus au rendez-vous aujourd'hui qu'à cette époque.

Une nouvelle coalition de maires s'est formée pour s'opposer au projet de KSE et a reçu à date du 10 juin 2015, l'appui d'une centaine de municipalités.⁹

-De 2008 à St-Jacques-le-Mineur à 2013 à Godmanchester, pas moins de 12 projets à travers la circonscription ont été contestés et finalement avortés après d'âpres luttes acharnées. Le projet qui s'est rendu au BAPE a été refusé à cause de la non acceptabilité sociale (celui de St-Valentin). Seule la ville de Saint-Rémi a accepté des projets éoliens.

-Nos liens avec la population de Kanahwake

Je tiens à souligner que mon opposition, et celle de mes concitoyens, pour autant que j'en sache, **n'a absolument rien à voir avec le fait que KSE soit détenue par des autochtones, comme certains nous en ont prêté l'intention!**

Je rappellerai à Madame Lynn Jacobs de KSE que nous avons déjà été en contact. Oeuvrant au développement économique au sein de la *Commission de développement économique de Kahnawake*, elle avait contacté mon conjoint de l'époque, un agriculteur qui a un verger, pour demander conseil car la Commission de développement économique considérait un projet de verger. Nous l'avions assuré de notre collaboration et de notre support.

⁹ <http://www.journaldemontreal.com/2011/06/04/une-centaine-dappuis-contre-le-projet>

M.Moris a déclaré lors de la première partie de l'audience qu'il voulait tisser des liens avec nous. Est-ce une façon de tisser des liens que de vouloir établir sur le territoire d'une communauté un projet dont elle ne veut pas, sur lequel elle dit NON depuis des années, sur tous les tons et les façons possibles?

Les liens que nous avons avec la communauté de Kahnawake, ce sont les gens de là-bas et le conseil traditionnel et qui les ont tissés avec nous.

Avec d'autres militants et amis de la région, nous sommes en lien fréquemment et depuis plusieurs années avec eux.

Ils ont participé à nos manifestations et actions contre les projets de porcheries industrielles des intégrateurs, au début des années 2000, aux marches contre les gaz de schiste, le pétrole, etc. Je n'y ai jamais vu M.Moris ou quelqu'un de KSE!

Nous avons participé à leurs cérémonies, événements et très souvent à leur soirée communautaire du samedi au «long house up the hill.» Ils sont venus faire la fête chez moi avec leur familles.

J'ai aussi été bénévole pour l'évènement «Truth and reconciliation» à Montréal.

Les gens du conseil traditionnel m'ont fait assez confiance pour me demander de les aider à traduire en français les «wampum» de leur «*Grande Loi de la Paix entre les cinq nations*».

Agiraient-ils comme cela s'il nous trouvaient racistes?

Or ils appuient les citoyens et le «Vent Tourne» dans notre lutte contre le projet du maire de St-Cyprien et de KSE!

Si nous ne les avons pas sollicités pour venir nous réitérer leur appui devant la Commission, c'est que d'une part ils ont été victimes de représailles plusieurs fois dans le passé, comme lors des deux campagnes référendaires qui ont confirmé l'opposition de la majorité à la construction d'un casino à Kanahwake. D'autre part leur représentant, du clan du loup, a entrepris ce printemps une marche à travers l'île de la tortue, depuis la Colombie Britannique, pour la cause des femmes, pas seulement les femmes autochtones, mais pour redonner aux femmes la place qui leur revient dans nos sociétés respectives. Comme on le sait, la société iroquoise est traditionnellement matrilineaire. C'était la base de leur société : un partage et un équilibre du pouvoir entre les sexes, ni matriarcal ni patriarcal.

Dans la tradition de nos amis, les femmes et leur conseil abordaient chaque sujet important sans l'interférence des hommes, avant de transmettre le résultat de leurs délibérations au conseil de ces derniers - laissés libres, eux-aussi, de discuter du même sujet entre eux. Ensuite, les représentants des deux sexes débattaient ensemble dans le conseil mixte, consultaient le peuple, et prennent une décision.

C'est ce que nous faisons ici, une consultation du peuple et nous du peuple disons **NON!** Je m'adresse à KSE : **«Vous ne pouvez pas justifier ce projet éolien par vos valeurs et traditions d'une part et ignorer ces même valeurs et traditions quand il s'agit de respecter nos valeurs à nous et le traité du wampum à deux voix entre nos deux nations, deux nations cheminant parallèlement, chacun dans le respect des valeurs et des traditions de l'autre.»**

Lors de la première partie des audiences M.Morris a assimilé l'opposition de ce conseil traditionnel au projet KSE à de la politiaillerie quand j'ai mentionné leur appui à notre lutte. Nous réfutons cet argument. Bien qu'il soit connu que les conseils traditionnels ne reconnaissent pas le système des conseils de bande imposé par le gouvernement du Canada, l'appui du conseil traditionnel à notre cause n'a rien à voir avec ce conflit, mais tout à voir avec le respect des traditions du peuple mowhak. qui ne prenait pas plus que son besoin, qui respectait les territoires des autres peuples comme en témoignent la Grande Loi de la Paix des cinq nations, qui cherchait en tout à garder l'équilibre dans les écosystèmes, à ne nuire ni à leurs frères ailés ou à quatre pattes.

Ce qui nous conduit aux considérations écologiques

3-ÉCOLOGIE

Sens du terme «écologique »

Selon les principes du développement durable une technologie n'est durable que si non seulement son principe, mais aussi son impact environnemental, social et économique sur le milieu y contribue au lieu de lui nuire...Or actuellement, les parcs de grandes éoliennes ne répondent pas aux critères de développement durable. L'énergie éolienne en soi est évidemment plus écologique que les énergies fossiles...Mais un parc éolien de dizaines de grandes éoliennes a des impacts sur l'équilibre du milieu qui sont loin d'être si écologiques. J'imagine seulement par exemple une grande volée d'oies ou de bernaches qui lèvent en panique devant un danger, comme souvent devant chez moi, et vont se faire hacher par les pales de ces monstres d'acier... Selon le PNUE(programme des Nations Unies pour

l'environnement) l'emplacement et la position des parc éoliens et des lignes électriques le long des principaux itinéraires de migration ou à proximité de zones régulièrement utilisées par des effectifs importants d'oiseaux pour se nourrir, se reproduire ou faire halte, peuvent fortement aggraver le risque de collision.¹⁰

Or le rapport du BAPE sur le projet de St-Valentin, qui se trouvait à peine à quelques kilomètres du projet actuel de KSE a souligné, à l'instar de ce que nous avons constaté dans l'étude d'impact de KSE, la grande différence entre les chiffres avancés par le promoteur et les chiffres d'environnement Canada. «Le domaine du parc éolien est fréquenté tôt au printemps par des effectifs d'oies et de bernaches nettement plus élevés que les estimations du promoteur. Pour Environnement Canada, ces effectifs pourraient s'approcher de ceux de Baie-du-Febvre, une halte migratoire reconnue et protégée. De plus, le parc éolien serait située dans l'une des régions qui affichent la plus haute diversité d'espèces au statut précaire au Québec. Le promoteur a confirmé la présence de plusieurs, dont le Faucon pèlerin ainsi que les Noyer cendré, Chêne bicolore, Caryer ovale, la Rainette faux-grillon de l'Ouest et trois espèces de chauves-souris susceptibles de le devenir. Devant le risque encouru par tant d'espèces, plusieurs emplacements d'éoliennes devraient être revus.»¹¹

4-La campagne dans tous ses états, destruction rurale programmée

4.1- Agriculture ou parc industriel:

La vision des agriculteurs et des habitants ruraux qui s'oppose à la vision mercantile productiviste du néolibéralisme, continuité du débat des années 1800.

Quand on regarde toutes les tentatives d'accaparement de nos terres par les sociétés et fonds d'investissement comme Pangea, par les industries, éoliennes, gaz de schiste, intégrateurs industriels porcins, quand on sait qu'il y a un claim minier sur chaque coin de notre région, chaque terre, chaque propriété, force est de constater que «l'agenda des «marchands» implique la liquidation des agriculteurs/paysans en tant que classe et leur avilissement au rang de

¹⁰ <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=585&ArticleID=6157&l=fr>

¹¹ <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape279.pdf> p.132

«serviteurs», un changement qui a d'énormes répercussions pour qui se préoccupe de questions d'indépendance (souveraineté alimentaire) et de citoyenneté» Pour qui serait tenté de croire que ce dernier énoncé entre guillemet ne fait référence qu'à la situation actuelle il faut préciser qu'elle fait référence au combat des Patriotes de 1830 contre la pression des marchands britanniques sur les paysans québécois et donc qu'elle est toujours actuelle !¹²

Aujourd'hui cela s'appelle le néolibéralisme, cheval de bataille du Parti libéral au Québec.

Les fermes familiales , qui représentent la forme sociale de la production agricole , au Québec, ont résisté et perdurent aujourd'hui, mais elle sont constamment mises en péril par les lobbys industriels et la visée néolibérale que nos amis du conseil traditionnel de Kahnawake nomment «démocrapitalism»

« Si bien des choses ont changé entre la ferme familiale d'autrefois et l'entreprise agricole d'aujourd'hui, une chose semble constante... soit la forme sociale même de la production agricole, de l'agriculture, qui reste une activité aux mains des travailleurs autonomes et de leur famille. Ces agriculteurs sont, à la fois, propriétaires de leurs moyens de production et principaux fournisseurs de la main-d'œuvre agricole. Propriété (individuelle), travail (familial) et famille (valeur patrimoniale de l'entreprise), voilà une trilogie conceptuelle qui définit ce qu'on peut appeler exploitation agricole familiale , une forme sociale de production agricole certes ancienne, issue des vieux modèles de l'économie paysanne, mais aussi moderne, confortée même dans le processus d'intégration de l'agriculture dans l'économie moderne »¹³

..

4.2-Les fermes familiales, la lente agonie programmée

-J'ai été pendant 15 ans la conjointe d'un agriculteur de 5ième génération , qui est passé de la production laitière à l'agriculture biologique.

Les agriculteurs biologiques en «arrachent» pour employer une expression populaire, parce que les programmes pour le bio, subventions, assurances sont presque inexistant. À peine quelques millions pour l'agriculture bio.

On a pas d'argent pour nos agriculteurs bio mais on a 4.5 Millions pour raccorder au réseau d'Hydro un projet éolien dont personne ne veut.

¹² Alan Greer habitants et patriotes Boréal 1997 p.42

¹³ Bruno JEAN, Territoires d'avenir: pour une sociologie de la ruralité , Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, p. 150.

-Je suis la mère d'une courageuse jeune femme qui a eu l'audace avec son conjoint et des amis de se lancer dans l'élevage d'animaux de boucherie. Ils ont réussi, à force de détermination, et parce que leur projet était brillamment monté, à obtenir quelques milliers de dollars de subventions.

Ils en arrachent et travaillent presque 24/7 pour faire progresser leur entreprise afin d'arriver dans quelque temps à en tirer un revenu décent.

Le coût de l'achat de terres pour y installer leur entreprise est prohibitif, à cause de la rareté et de la spéculation rendu endémique par l'intervention dans le domaine agricole de sociétés comme Pangéa.

On a pas d'argent pour la relève agricole mais on a 4.5 Millions pour un projet non agricole qui détruit des hectares de bonnes terres et contribue à «grignoter» davantage le patrimoine agricole de notre région ainsi qu'à la spéculation qui rend prohibitif le coût des terres.

Les éoliennes dans la région chevauchant St-Rémi et St-Michel, Mercier, St-Isidore et St-Constant, ont réduit à date de plus de vingt 20 hectares la superficie agricole. Cela s'ajoute aux surfaces utilisées pour d'autres usages non agricoles, comme les antennes de toutes sortes, les projets immobiliers approuvés par la CPTQ pourtant censée protéger ce territoire, mais qui ne joue plus son rôle.

-Ces jeunes heureusement bénéficient du support et de l'aide d'une famille agricole qui n'a pas de relève et s'essoufle. Échanges de services et accomplissement de tâches en commun permettent à chacun de survivre.

Cette famille agricole en arrache comme toutes les fermes familiales sans relève qui ne peuvent obtenir de main d'oeuvre.

On a pas d'argent pour le soutien aux fermes familiales qui sont la base de notre région, de notre ruralité, mais on a 4.5 Millions pour qu'une compagnie d'ailleurs vienne établir son projet chez nous!

-En sept 2013, L'UPA recommandait dans son mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec de rendre disponible le réseau de distribution d'électricité triphasé dans les campagnes québécoises, à des conditions qui permettront aux entreprises agricoles de s'en prévaloir¹⁴

On a pas d'argent pour raccorder nos fermes au réseau électrique triphasé mais on a des dizaines de millions pour raccorder des projets éoliens au réseau d'Hydro-Québec.

L'UPA recommandait aussi de développer une tarification électrique particulière pour le secteur serricole afin de permettre à ce secteur d'activité de prendre les parts de marché qui lui reviennent.¹⁵

On a pas d'argent pour accorder une tarification réduite à notre secteur serricole, mais on achète à prix d'or l'électricité aux industries éoliennes.

De plus L'UPA recommandait au gouvernement de développer un programme de microproduction d'électricité afin de permettre aux producteurs de valoriser leurs investissements dans des énergies renouvelables à la ferme. P.18

On ne veut pas permettre aux agriculteurs de notre communauté de vendre leur surplus d'électricité, mais on permet à des gens d'affaires venant d'ailleurs de venir en produire ici en sabrant dans le territoire agricole.

5-Les éoliennes et la santé: la controverse

Depuis maintenant près de 40ans que j'exerce en tant que professionnelle de la santé, je m'intéresse à tous les facteurs qui peuvent affecter celle-ci, facteurs socio-économiques, environnementaux, ou psycho-sociaux.

¹⁴ http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_producteurs_agricoles_M.pdf p.8

¹⁵ http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_producteurs_agricoles_M.pdf p.10

J'ai pu constaté avec tristesse et indignation le désengagement des institutions publiques de leur mission de protection du public et leur subordination par les gouvernements successifs à leurs visées politico-économiques.

« La santé publique n'est plus une priorité gouvernementale » affirmait le Dr Benoît Gingras, conseiller scientifique au Ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, dans un article publié dans l'Actualité médicale du 15 mars 2006 suite à sa démission, excédé par le recul du gouvernement en matière de protection de l'environnement.

Il se passerait la même chose au niveau de Santé Canada.¹⁶ Un des scientifiques qui a été à l'emploi de Santé Canada durant trente ans, le Dr, Shiv Chopra, a dénoncé les errances de Santé Canada lors de plusieurs conférences et dans son livre « Corrupt to the core, memoires of a whistle blower »

Je ne mets pas en doute la compétence des professionnels qui oeuvrent au sein de ces organismes, mais je suis consciente, et la société en général l'est de plus en plus, que l'avis des scientifiques, tant au Québec qu'au Canada, est de plus en plus sous contrôle politique et leur liberté d'expression réprimée.

Je me suis penchée longuement sur les symptômes ressentis par les résidents autour des parcs éoliens, rapportés par de nombreuses personnes et par de nombreux médecins à travers le monde. Ces symptômes sont consistants et généralisés.

Or, au lieu de chercher à expliquer les évidences, la réalité de ce qui est rapporté sur le terrain, on nie cette réalité parce qu'on ne peut l'expliquer à partir des théories scientifiques actuelles. À ce compte là, aucune avancée en science n'aurait été possible. On cherche à créer une réalité à partir de cette théorie actuelle au lieu de «réfléchir en dehors de la boîte» d'envisager d'autres theories et de créer des outils et une méthodologie adéquate pour investiguer ce qui est rapporté par ceux qui sont sur le terrain par la population qui subit les agressions

¹⁶ En novembre 2002, l'approbation par Santé Canada de médicaments destinés aux animaux était dénoncée par deux groupes de citoyens et d'agriculteurs soutenus par quatre scientifiques de Santé Canada. Un de ces médicaments, la Tylosine, un produit banni en Europe, pourrait, selon eux, causer une résistance aux antibiotiques. Les scientifiques de Santé Canada ont affirmé avoir subi des représailles suite à leur dénonciation (Radio Canada, le 19 novembre 2002)

environnementales et sociales du développement illogique et anarchique commandé par le conseil des ministres à des fins uniquement politiques.

Voici le résultat de mes recherches, recherches que j'ai aussi mis à la disposition de l'Association Québec solidaire pour compléter celles qu'elle a déjà faite depuis trois ans. Et qu'elle a inclut dans son mémoire.

A-L'état de la recherche.

L'industrie éolienne en général et plusieurs organismes de santé publique insistent sur le fait qu'il n'y a pas d'études démontrant un lien de cause à effet entre l'installation d'éoliennes et les symptômes dont se plaignent les résidents autour de ces parc éoliens. Cependant, il y a de plus en plus d'évidences, de chercheurs et de médecins spécialistes qui corroborent et expliquent les symptômes dont se plaignent ces résidents.

Pendant la première partie des audiences sur ce projet, les représentants de la Santé Publique nous ont cité une étude de L'Institut de santé publique du Québec et l'étude du Conseil de l'Académie Canadienne qui se résumaient à la revue de la littérature sur le sujet.

La question posée par Santé Canada au comité mandaté par le Conseil de l'Académie était : «Avons-nous des preuves reliant l'exposition au bruit des éoliennes à des effets néfastes sur la santé?»¹⁷

Il faut souligner ici que l'absence de preuves décrétée par un comité révisant la littérature existante n'est pas preuve qu'il n'existe pas de preuves, mais que l'on a décidé que les études ne sont pas concluantes à cet effet ET /OU que l'état actuel de la recherche n'a pas à date pu fournir de preuves...

Preuves difficiles à établir dans le domaine de l'environnement où on ne peut contrôler les variables et difficilement faire une étude en double aveugle. Mais les études épidémiologiques peuvent fournir des preuves de corrélation assez fortes pour que l'on conclut qu'il y a des effets réels sur les populations.

¹⁷ <http://www.sciencepourlepublic.ca/fr/assessments/completed/wind-turbine-noise.aspx>

De plus, la capacité de Santé Canada à fournir des conseils sur les impacts des éoliennes est restreinte par l'absence de données. Selon Santé Canada, les inquiétudes exprimées par la population concernent notamment les effets suivants : **nausées, vertige, acouphène, palpitations, stress, hausse brusque de la tension artérielle, troubles du sommeil et gêne causée par le bruit des éoliennes.** Aucune des études sur le terrain réalisées jusqu'à présent ne comprenait la prise de mesures objectives de l'état de santé qui pourraient venir appuyer certains des effets signalés dans les questionnaires.

En 2011, «à la lumière de récentes études, plus de 40 médecins du Centre-du-Québec pressent le Gouvernement du Québec d'éviter d'installer des éoliennes industrielles pouvant atteindre une hauteur de 400 pieds en milieu habité. Ils en viennent à la conclusion que les risques potentiels pour la santé des riverains sont réels et que l'insuffisance actuelle d'étude sur le sujet ne permet pas d'établir, avec certitude, une distance séparatrice sécuritaire pour la santé de ceux-ci. C'est donc en s'appuyant de la loi sur le développement durable et particulièrement sur le principe de précaution que les médecins formulent leur demande. Parmi les signataires, Linda Bernier, médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie de Victoriaville s'est aussi penchée sur des études récentes et conclut : « Il n'y a aucun doute dans mon esprit que les effets néfastes décrits existent réellement. » Des recherches démontrent que les infrasons émis par les éoliennes peuvent être très dommageables et néfastes pour notre santé et celle des animaux si nous sommes à proximité d'un parc éolien et que ces infrasons se propagent jusqu'à 10km .»¹⁸ Il est mentionné que les infrasons des éoliennes de 10 m de haut se propagent jusqu'à 5 à 10 km et ce à une fréquence de 10Hz.

Ces médecins doivent bien s'être renseignés et avoir lu des études qui les ont convaincu que le problème était bien réel !

La nuisance du terme «nuisance»

Le terme «nuisance», comme celui de «annoyance», est interprété dans la littérature produite par l'industrie, et par les instances de santé publique,

¹⁸ <http://www.lanouvelle.net/Societe/Sante/2011-02-09/article-2210729/Apprehendant-le-%26laquo%3Bsyndromeeolien%26raquo%3B,-40-medecins-signent-une-petition/1#>

notamment dans le rapport de l'Institut de santé publique déposé au BAPE, comme « un sentiment de mécontentement, de contrariété, associé à tout contaminant ou condition, qui cause ou qui est soupçonné, par l'individu ou un groupe, de causer un effet adverse »¹⁹.

...Le rapport dit ensuite que «la nuisance n'est pas une « maladie » au même titre que certains autres effets à la santé associés à l'exposition au bruit, tels la perte auditive ou les maladies cardiovasculaires.

Le mot « nuisance » a été choisi pour traduire le terme anglais « *annoyance* ». Ce mot inclut des traductions tels « gêne », « dérangement », « perturbations » ou « mécontentement ».

Ces termes d'«annoyance», de «nuisance», ont été utilisés pour traduire le terme employé entre autres par le Dr Eja Pedersen, chercheuse suédoise, dans ses nombreuses recherches pour décrire les impacts des parcs éoliens sur les résidents.

Un médecin américain, le Dr Michael Nissenbaum, lui a écrit pour lui demander si elle était au courant de la façon dont le terme «annoyance» qu'elle employait dans la traduction anglaise de ses recherches était utilisé ailleurs et lui demander de clarifier ce qu'elle entendait par le mot qui avait été traduit par «annoyance».

Voici ce qu'elle a répondu :

"Annoyance is a response, rather than an effect. However, to be annoyed means a lowered well-being and annoyance should therefore be avoided. The relationship between annoyance and symptoms of lowered health goes, from what I have found in my studies, two ways.

-People who have lowered physical or mental health are more vulnerable and therefore get annoyed.

-People who get annoyed may not get the physiological and psychological restoration that they need and annoyance could hence increase the risk for impaired health»²⁰

Nous considérons avec le Dr Nissenbaum que d'attribuer les symptômes dont les patients se plaignent à l'effet nocebo est irresponsable et méprisant pour les

¹⁹ http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-cyprien/documents/DB17.pdf p.48

²⁰ <https://www.wind-watch.org/documents/reply-of-dr-michael-a-nissenbaum-to-senate-inquiry/>

personnes qui souffrent et qui de surcroît se font dire qu'ils sont responsables d'avoir créé leurs symptômes.

B- La sécurité

Le Ministère du développement durable de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques, questionné lors de la première partie des audiences sur le nombre d'incidents dans les parcs éoliens a omis de mentionner qu'à St-Isidore pendant l'année 2013, 4 des éoliennes ont dû être arrêtées parce qu'elles reposaient sur une base incertaine²¹, le MDDEICC n'a pas mentionné non plus la chute d'une pale d'éoliennes en novembre 2014 à Saint-Robert-Bellarmin, tout près de Lac-Mégantic. Pourquoiices omissions ?²²

C- Les impacts du bruit produit par les éoliennes

Le principal facteur impliqué dans les symptômes évoqués par les résidents autour des parcs éoliens est la production de sons de basses fréquences et d'infrasons. Et plus les éoliennes sont de grande taille, plus elles produisent de ces sons.

Il faut souligner que si le bruit n'avait pas d'effet important sur la physiologie humaine, les tortionnaires de ce monde n'en auraient pas fait un instrument de prédilection pour faire parler leurs prisonniers. Je pense au supplice d'un bruit continu, même à basse intensité, au supplice chinois de la goutte d'eau, au bruit continu d'un robinet qui fuit, à ce vrombrissement et à la pression dans les oreilles que l'on ressent quand on laisse une seule fenêtre d'auto ouverte de quelques centimètres. Ou le bruit peut rendre fou ou malade comme le témoignait cet homme dans le récent reportage d'Émilie Dubreuil à Radio-Canada.

C1-Technologies et méthodologies des études d'impact

²¹ <http://www.chateauguayexpress.ca/Actualites/2013-04-26/article-3228431/Deseoliennes-qui-ne-tournent-pas-rond/1>

²² <http://tvanouvelles.ca/cn/infos/regional/sherbrooke/archives/2014/11/20141127-205536.html#.VHfxXPPp2s.mailto>

Plusieurs scientifiques critiquent la méthodologie utilisée dans les études d'impacts, les éléments laissés pour compte, comme le taux de modulation d'amplitude. Ils concluent que des instruments de mesure plus sophistiqués sont nécessaires.

Selon Jean-Louis Chaumel, du *Laboratoire de recherche en énergie éolienne* à l'UQAR, la méthodologie utilisée pour mesurer l'impact du bruit des éoliennes sur les résidents vivant dans l'entourage des éoliennes n'est pas adéquate. Il déclare: «l'on fait des mesures générales portant sur de grandes populations en faisant des moyennes ; à partir de moyennes on ne trouve rien, on ne démontre rien». Il ajoute qu'il «faut des méthodologies beaucoup plus pointues, qui vont faire des mesures chez telle et telle famille, chez telle et telle maison. On serait mieux en mesure de mesurer l'impact réel»²³

Le professeur Henrik Møller, de l'Université d'Aalborg, ingénieur spécialisé en acoustique et en ingénierie électrique, démontre avec une maquette, dans le reportage «Wind Rush» diffuse sur CBC-zone Doc- que le son n'est pas mesuré au bon endroit dans les études d'impact. L'éolienne émet ces sons à partir de sa partie supérieure, alors que l'on mesure le son plus bas, au sol à une distance qui ne tient pas compte de la direction de la propagation. (à 38:30 min)²⁴

Colin Tickell, Consultant Senior pour Environment and Acoustics, Hatch Associates, Neutral Bay, Australia, analyse dans un article plusieurs recherches et expose des avancées de la science dans le domaine des basses fréquences et des infra-sons émis par les éoliennes. entre autres il souligne l'importance du taux de modulation.

«Other recent work presented at Inter-Noise 2011 has identified that the amplitude-modulation of sound from the blade pass - the modulation depth (the difference in sound level between the minimum sound level) is highest at the +210° to 240° downstream measurement locations, and can be discernible at relatively long distances from the turbine [9, 11] ²⁵

Il souligne que des chercheurs ont trouvé que, si le niveau du son diminue avec la distance, le taux de modulation, lui, est constant avec la distance.

²³ <http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-22h/2014-2015/segments/reportage/1878/eolienne-recours-appalaches?isAutoPlay=1>

²⁴ <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

²⁵ http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012_40_1_Tickell.pdf

« Lee et al. [11] predicted the acoustic pressure for a 2.5 MW wind turbine with 82m hub height and 93m rotor diameter and 15.4 rpm. Sound levels were predicted at the reference positions used in IEC 61400-11:1998 [14], and then at distances out to 1000m. While the sound levels at 1000m were higher along the direct 0° axis than off the axis (37 dBA compared to 30 dBA), and amplitude modulation was not identified at the 0° position, for the 60° off axis position, amplitude modulation was identified. Their study also identified that while the overall sound pressure level decreased with distance, the modulation depth was consistent with distance. This is shown in Figure 3.»²⁶

Il recommande que la modulation d'amplitude soit prise en compte dans l'évaluation des niveaux de sons produits par les éoliennes

«...predictions of sound levels from wind farms could include modulation depth and consider these in the assessment of potential impacts at residential receiver locations»²⁷.

Il mentionne que plusieurs rapports sur le sujet suggèrent l'utilisation de méthodes et d'instruments de mesures plus sophistiqués pour mesurer les basses fréquences et les infrasons. «Other reports have suggested use of the ISO G-weighting for measurement of infrasound. This has the difficulty of having to either find a meter with such a weighting built in, or making one-third octave band measurements in the frequency range 10 to 25 Hz and then converting it. In any case, some development of appropriate methods to measure sound accurately in the low-frequency and infrasound range will be necessary»²⁸.

C2-Les basses fréquences

Plus grandes sont les éoliennes, plus produisent de sons de basses fréquences. De nombreux chercheurs corroborent cela, dont Henrik Møller,²⁹. « The relative

²⁶ ibid

²⁷ http://docs.wind-watch.org/AA_2012_40_1_Tickell.pdf

²⁸ http://www.acoustics.asn.au/journal/2012/2012_40_1_Tickell.pdf

²⁹ H. Møller, C.S. Pedersen, S. Pedersen, *Lavfrekvent støj fra store vindmøller – opdateret 2011 (Low-frequency noise from large wind turbines – updated 2011)*, Aalborg University, ISBN 978-87-92328-63-2, 26. May 2011. P.3

amount of low-frequency noise is higher for large turbines (2.3-3.6 MW) than for small turbines (2 MW), and the difference is statistically significant.»³⁰

Dans un autre de ses rapports, H. Møller dit que selon lui: «Noise with prominent low-frequency components may affect human health and well-being to a larger extent than noise without such components».³¹

Il est d'avis que l'exposition prolongée aux basses fréquences peut causer de la fatigue, des maux de tête, entraver la concentration, engendrer des troubles du sommeil et induire un stress physiologique mis en évidence par les niveaux de cortisol de la salive .³²

C3-Les infrasons

Ces infrasons sont inaudibles mais très puissants et se propagent dans l'air plus vite que le vent (vitesse : 360m/s), et à de plus longues distances de leur source d'émission que les sons audibles. Aucun obstacle n'arrête les infrasons, ni les arbres, ni le vent, ni l'insonorisation des fenêtres, ni les murs des maisons. Les infrasons des éoliennes de 100m de hauteur se propageraient jusqu'à 5 à 10 km à une fréquence de 10 Hz (qui peut changer en fonction des obstacles et du vent). Au-delà du seuil d'audition, ces derniers sont plus dérangeants, se propagent plus loin que les bruits de haute fréquence et peuvent pénétrer des structures comme des maisons sans perte importante d'énergie. Le bruit de basse fréquence peut donc créer des problèmes de bruit à l'intérieur, comme des vibrations perceptibles et des crépitements. En fait, la perception des infrasons et des bruits de très basse fréquence (sous 20 Hz environ) est souvent décrite comme une sensation, une vibration ou une pression plutôt qu'une perception sonore.

Il y a quelques mois, la *Royal Society of Medicine* publiait une étude permettant d'aider les praticiens à établir le diagnostic des effets sanitaires néfastes de ces éoliennes, les patients n'étant pas toujours conscients des raisons de leurs symptômes. Un rayon de 10km y était retenu. Bien que leur étiologie n'était pas

³⁰ <http://docs.wind-watch.org/Moller-Pedersen-Low-frequency-noise-large-wind-turbines.pdf>

³¹ <http://docs.wind-watch.org/Moller-Pedersen-Low-frequency-noise-large-wind-turbines.pdf>

³² http://vbn.aau.dk/files/62413823/Maastricht_Moeller_et_al_2011.pdf

l'objet de l'étude, cette distance, ainsi que les symptômes décrits, évoquent la responsabilité des infrasons dans la survenue de nausées migraines vertiges acouphènes, troubles du sommeil, pression dans les oreilles, tachycardie³³. La Royal Society of medicine conclut : «International reports of **symptoms are consistent**, and it is **imperative** that a systematic approach to diagnosis of AHE/IWT be adopted.

The impacts can be significant resulting in many cases of people abandoning their homes temporarily or permanently.^{4,5,17,21} Since Gohlke et al.²⁸ state: 'Wind energy will undoubtedly create noise, which increases stress, which in turn increases the risk of cardiovascular disease and cancer', home abandonment is a reasoned option.»³⁴

En effet les effets physiologiques graves du stress provoqué par un bruit soutenu sont connus depuis longtemps. Même un bruit de basse intensité, selon la modulation, peut créer un tel stress.

C4-La cohérence et l'effet d'entraînement

Une toute nouvelle étude publiée en décembre 2014 dans la revue *Acoustics Australia* porte sur un phénomène qui pourrait expliquer l'importance des infrasons émis par un parc d'éoliennes.

Cette étude «*Constructive interference of tonal infrasound from synchronised wind farm turbines* » porte sur l'interférence constructive des ondes sonores quand plusieurs éoliennes sont en phase et sur le phénomène d'entraînement bien connu en science, qui provoque le mouvement en phase des éléments placés dans un espace donné.³⁵

C5-Enquêtes et études de terrain.

a) Dr. Michael Nissenbaum

³³ <http://www.economiamatin.fr/news-eoliennes-une-etude-americaine-demonstre-le-mecanisme-responsable-des-effets-nefastes-des-infrasons>

³⁴ <http://shr.sagepub.com/content/5/10/2054270414554048.full>

³⁵ <http://docs.wind-watch.org/Bell-tonal-infrasound.pdf>

En 2013, CBC-zone DOC diffuse un reportage sur les impacts avérés des éoliennes sur la population avoisinante en Ontario. Dans ce reportage, le Dr. Michael Nissenbaum, spécialiste en imagerie médicale(IRM), directeur adjoint du département d'IRM à l'hôpital de Harvard, dont la formation inclut nécessairement la compréhension et l'utilisation du principe de fréquence et de l'effet du son sur les tissus humains, affirme que les sons produits par les éoliennes, surtout à cause de la modulation, ont des effets néfastes sur la santé des résidents.

Militant pour la défense de la santé publique dans ce dossier, il fait entendre dans ce reportage 3 sons de 80 Hz 3db avec 3 modulations différentes. D'abord le son sans modulation, puis avec une modulation de 3 par seconde et finalement avec une modulation de 1 par seconde qui représente le son produite par une éolienne, le «woosh, woosh» que les plaignants décrivent. Il est clair que ce dernier est de loin le plus agressant à entendre même s'il n'est pas plus fort que les deux autres!

D'ailleurs CBC a mis sur le site de l'émission un enregistrement de ce son, que l'on peut entendre en suivant le lien : <http://www.cbc.ca/doczone/features/what-does-a-windmill-sound-like>

Le Dr Nissenbaum fait le simple raisonnement suivant:

«Do turbine cause noise ? Yes. Sleep deprivation? Yes. Does sleep deprivation cause health problem? Yes. Therefore we have a completely plausible chain of causation ».³⁶

Dans son affidavit présenté à la cour dans une poursuite de citoyens contre les éoliennes en Saskatchewan, il expose son avis professionnel basé sur ses connaissances, ses observations et ses recherches ainsi que celles d'autres auteurs et décrit l'étude qu'il a faite dans laquelle il a comparé la population résidant près des éoliennes à celles demeurant plus loin.³⁷

Cette recherche transversale effectuée avec Jeffery J Aramini, Christopher D Hanning, a comparé un groupe résidant à moins de 1.4km (entre 375 et 1400m) d'une éolienne à un autre groupe résidant à plus de 3.3 km (entre 3.3 et 6.6km). Cette étude corrobore les symptômes rapportés soit une perturbation du sommeil

³⁶ <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

³⁷ <http://docs.wind-watch.org/Nissenbaum-Saskatoon-Red-Lily.pdf>

et de la santé mentale, de la somnolence diurne. De plus l'étude a permis de faire le lien direct entre ces symptômes et la distance des éoliennes.³⁸

b) Dr Alex Salt

Le Dr Alex Salt, professeur à l'école de médecine de l'université de Washington à St-Louis, est spécialisé dans la physiologie des fluides de l'oreille interne.

Il affirme que les infrasons, bien qu'inaudibles, peuvent stimuler les cellules de l'oreille interne.

Ignorer les infrasons dit-il, c'est comme ne considérer dans le spectre lumineux que la lumière visible; comme si l'on disait vous pouvez aller sur la plage et vous étendre au soleil sans protection toute la journée, cela ne vous causera aucun tort.

Les infrasons produits par le turbulence de l'afflux dans le rotor (turbulent inflow in the rotor) a des effets sérieux selon lui, perturbation du sommeil, tinnitus, pression dans les oreilles, vertiges, etc. Il déplore que ce soit les ingénieurs qui fassent les études d'impact de sons, car ils n'ont aucune formation pour comprendre les vrais effets sur la santé des infrasons.³⁹

Il a produit plusieurs documents sur le sujet dont *Wind Turbines can be Hazardous to Human Health*.⁴⁰

c) P.D. Schomer L'étude du Wisconsin

Une étude américaine sérieuse menée par Paul D Schomer ingénieur en acoustique, et ses collègues, vient confirmer la forte corrélation entre les infrasons émis par le fonctionnement des éoliennes et les symptômes éprouvés par les résidents. Nous citons ici un extrait de l'article présentant l'étude:

«Lors de la Conférence bisannuelle « Wind Turbine Noise » de Denver 2013, P.D. Schomer avait présenté un rapport rendant compte de la campagne de mesures qu'il avait effectuée à proximité des éoliennes de Shirley, Wisconsin où des riverains avaient été contraints d'abandonner leur domicile tant leur malaise était grand et

³⁸ <http://www.noiseandhealth.org/printarticle.asp?issn=1463-1741;year=2012;volume=14;issue=60;spage=237;epage=243;auiast=Nissenbaum>

³⁹ <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

⁴⁰ <http://oto2.wustl.edu/cochlea/wind.html>

déclaraient pourtant ne même pas entendre les éoliennes⁴¹. 4 cabinets acoustiques ont alors participé aux mesures... Dans un rayon de 1500 m, 50 des 275 personnes testées ont relaté ces effets néfastes.

Cette étude tire plusieurs conclusions capitales :

1°) La corrélation entre la sensibilité aux infrasons des éoliennes et la sensibilité au mal des transports est certaine avec une probabilité d'erreur inférieure à 2 pour 1 million

2°) Les symptômes ne sont pas corrélés avec le bruit audible

3°) Les personnes affectées identifiaient parfaitement le fonctionnement des machines sans les voir ni les entendre

4°) Le sens du vent ne change pratiquement pas la gêne

5°) La pondération A utilisée pour évaluer l'impact acoustique est totalement inadaptée

Les otolithes de l'oreille interne permettent au cerveau d'évaluer les mouvements de la tête. Dans cette étude, le calcul des pressions exercées sur ces otolithes établit que celles des éoliennes sont entre 1.5 et 3 fois supérieures à celles générées par une accélération concordant aux critères nauséogéniques retenus dans l'étude de l'US Navy, (c'est-à-dire qu'entre 0.5 et 0.7 Hz, 74 dB, elles entraînent une force égale ou 1.5 fois supérieure à celle d'une accélération de 2 m/s².)»⁴²

Même l'industrie reconnaît le problème. La firme *Pacific Hydro* a publié en janvier 2015 une étude établissant un lien direct entre la puissance de ces infrasons éoliens et des « sensations » perçues par les riverains, en dehors de tout bruit audible. : migraines, pression dans la tête, les oreilles et la poitrine, bourdonnement d'oreilles, tachycardie, sensation de lourdeur.⁴³

d) Témoignages

⁴¹ <http://waubrafoundation.org.au/resources/schomer-et-al-wind-turbine-noise-conference-denver-august-2013/>

⁴² <http://www.economiamatin.fr/news-eoliennes-une-etude-americaine-demonstre-le-mecanisme-responsable-des-effets-nefastes-des-infrasons>

⁴³ <http://www.pacifichydro.com.au/english/our-communities/communities/cape-bridgewater-acoustic-study-report/?language=en>
p.212

-Des scientifiques font l'expérience directe des symptômes décrits

Stephen E. Ambrose, INCE (Brd. Cert.) Robert W. Rand, INCE Member, embauchés pour mesurer les niveaux sonores d'un parc éolien à Falmouth, au Massachussets, ont été très surpris quant , après seulement 20 minutes passé dans une résidence, ils ont commencé à éprouver les mêmes symptômes rapportés par les habitants de la communauté. Voici leur témoignage :

«The investigators were surprised to experience the same adverse health symptoms described by neighbors living at this house and near other large industrial wind turbine sites. The onset of adverse health effects was swift, within twenty minutes, and persisted for some time after leaving the study area. The dBA and dBC levels and modulations did not correlate to the health effects experienced. However, the strength and modulation of the un-weighted and dBG-weighted levels increased indoors consistent with worsened health effects experienced indoors. The dBG- weighted level appeared to be controlled by in-flow turbulence and exceeded physiological thresholds for response to low-frequency and infrasonic acoustic energy as theorized by Salt.

The wind turbine tone at 22.9 Hz was not audible yet the modulated amplitudes regularly exceeded vestibular detection thresholds. The 22.9 Hz tone lies in the brain's "high Beta" wave range (associated with alert state, anxiety, and "fight or flight" stress reactions). The brain's frequency following response (FFR) could be involved in maintaining an alert state during sleeping hours, which could lead to health effects. Sleep was disturbed during the study when the wind turbine operated with hub height wind speeds above 10 m/s. It took about a week to recover from the adverse health effects experienced during the study, with lingering recurring nausea and vertigo for almost seven weeks for one of the investigators.»⁴⁴

-Wind rush

Dans le reportage de CBC «Wind rush», une infirmière, Norma Schmidt, qui voyait d'un très bon oeil l'implantation d'éoliennes autour de sa propriété, raconte que

⁴⁴ <http://randacoustics.com/wp-content/uploads/2011/12/The-Bruce-McPherson-ILFN-Study.pdf>

progressivement elle a commencé à éprouver des symptômes tels que de la nausée, une sensation de pression dans les oreilles et dans la tête, de l'insomnie de plus en plus fréquente. Puis ces symptômes ont évolué vers les vertiges et les migraines. Mde Schmidt a finalement dû abandonner sa résidence et sa communauté.⁴⁵

Dans ce même reportage, la Dr Hazel Lynn, oeuvrant en santé publique (medical officer of health de Grey/Bruce county) rapporte que plusieurs autres personnes vivant autour des éoliennes vivent les mêmes symptômes que cette infirmière.

Madame Lynn a organisé une rencontre publique invitant les gens à venir faire part de leur réaction aux éoliennes, rencontre à laquelle participait un expert du *Ontario agency for promotion of health protection division of environment*, qui a constaté comme elle que de très nombreuses personnes souffraient des mêmes symptômes.

D- Impact du conflit sur la santé des communautés

Le stress du conflit

Depuis presque dix ans maintenant, les citoyens luttent pour défendre leurs communautés, leurs territoires, leurs biens immobiliers et leur santé. Ils ont littéralement l'impression de vivre en état de siège. Cette succession de projets éoliens les force à se mobiliser constamment. Ils ne gèrent plus leur vie, ils gèrent un conflit permanent. Conflit avec le maire qui est l'un de ceux qui va recevoir des éoliennes sur ses terres, conflit avec le conseil municipal qui refuse de représenter ces citoyens dans ce dossier. Conflit avec les ceux qui vont recevoir ces éoliennes sur leurs terres, dont fait partie le maire de Saint-Cyprien, Normand Lefebvre. Conflit entre amis, parents, voisins. Intimidation, vandalisme, menaces, sont leur lot depuis trop longtemps. Ils sont fatigués, inquiets pour l'avenir, tendus, déprimés, perdent le sommeil et l'appétit, symptômes que l'on sait la résultante d'un stress à long terme. Et, comme le rappelait la *Royal Society of Medicine* mentionnée antérieurement, le stress augmente les risques de maladie cardio-vasculaire et de cancer.

E- Conclusion sur les impacts sur la santé:

⁴⁵ <http://www.cbc.ca/doczone/episodes/wind-rush>

Devant tant de témoignages, de rapports de médecins, de chercheurs, de nouvelles recherches qui apportent des avenues de recherche pour expliquer les symptômes d'évidences, de chercheurs et de médecins spécialistes qui corroborent et expliquent les symptômes dont se plaignent les résidents dans l'entourage des parcs éoliens, et ce à travers le monde, on ne peut plus se borner à conclure, comme semblait le suggérer les représentants de la santé publique lors de la première partie des présentes audiences que c'est l'antagonisme des gens aux éoliennes qui crée des symptômes psychosomatiques.

6-Conclusions

La ruralité, l'agriculture familiale, petites PM, n'ont plus la cote pour les gouvernements. Nos campagnes soient convoitées par les lobbys industriels qui ont l'écoute du gouvernement néolibéral.

On a l'impression que l'on veut nous bouter hors de nos campagnes pour les transformer en parcs industriels.

A-t-on troqué l'agriculture, nos ressources naturelles et nos territoires dans les échanges internationaux ?

Il faut mettre fin à l'improvisation en matière de développement d'énergies alternatives comme l'éolien au Québec et se donner le temps de faire un virage vert qui soit cohérent, avec une exploitation «patiente» de nos ressources, qui tient compte de nos besoins, des coûts d'exploitations, et surtout qui se fasse par, pour et avec la population.

-Il faut se réapproprier nos territoires et se redonner le pouvoir de dire NON

Il faut remettre de la démocratie dans la gouvernance actuelle que mes amis de Kahnawake qualifient de «démocrapitalism».

7-Recommandations

-Il est nécessaire de poursuivre les recherches, de faire surtout des études

épidémiologiques, transversales, ici au QUÉBEC, et des études pour expliquer les symptômes avérés rapportés par tant de personnes et de médecins, qui eux vivent ces problèmes de santé au quotidien.

-En attendant, il faut appliquer le principe de précaution et ne pas permettre l'installation de ces parcs éoliens près et autour de nos villages

-Un moratoire sur l'exploitation de l'énergie éolienne est incontournable dans la situation actuelle, tel que l'a recommandé dans son rapport la *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec*.

-Il faut interdire le morcellement des terres agricoles pour l'implantation de sites industriels.

-Le gouvernement doit développer une politique énergétique qui, tout en sortant le Québec des énergies fossiles, chapeaute et oriente la mise en œuvre de cette politique et en assume l'exploitation pour qu'elle profite au bien commun de la population.

-Le plan de développement mis en œuvre pour ce faire doit donc découler, comme l'UPA le mentionne dans son rapport à la *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec*, d'une vision globale et à long terme relative aux infrastructures de production et de transport d'énergie, en collaboration avec les acteurs concernés, pour en minimiser les impacts et améliorer l'acceptabilité sociale de ces projets.⁴⁶

-Que le MAMMOT se penche sur l'apparent conflit d'intérêt dans ce dossier.

-Pour tous ceux qui veulent savoir ce que les résidents autour des parcs éoliens expérimentent réellement et se faire une opinion, voici le lien où CBC fait entendre le sons des éolines dans ce reportage. <http://www.cbc.ca/doczone/features/what-does-a-windmill-sound-like>

⁴⁶ http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20131008_297_Union_producteurs_agricoles_M.pdf

